



Union Fédérale des Consommateurs **QUE CHOISIR** de Nouvelle-Calédonie  
2 boulevard Vauban – Centre Ville  
BP 2357 - 98846 NOUMEA CEDEX  
Tél/Fax : (687) 28.51.20  
Courriel : [contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr)  
Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

## **CRIMINALITE ROUTIERE :** **Cinq nouvelles victimes du « système calédonien »**

« 60 morts par an », comme le martèle à juste titre la nouvelle campagne de communication « Sécurité routière » du gouvernement calédonien pour provoquer la prise de conscience de la population. Mais la « roulette russe » continue sa course mortelle sur les routes de notre belle Calédonie...

Dimanche dernier 12 mai, à Tontouta, un chauffard ivre a tué la passagère d'une moto en la percutant par l'arrière et blessé gravement 4 autres personnes. Ce bilan terrible est-il révélateur de l'inefficacité des mesures adoptées depuis 5 ans ?

L'UFC Que Choisir de Nouvelle-Calédonie demande :

**Pourquoi** le plan ISA (Informer, Sensibiliser, Agir) présenté en début d'année au Congrès n'a-t-il toujours pas été mis en oeuvre ? Pourquoi la vente d'alcool n'est-elle toujours pas contingentée et limitée aux commerces spécialisés ?

**Pourquoi** ce chauffard, déjà connu des services de police, n'a-t-il pas eu son permis de conduire retiré, son véhicule confisqué et son assurance automobile résiliée ? Pourquoi un nouveau sursis équivalent à un permis de tuer ?

La réalité est que cet accident n'est pas une fatalité : il est le résultat d'un système économique et répressif totalement inadapté au niveau de la mortalité routière de la Nouvelle-Calédonie, qui est l'un des plus élevés au monde : **1 mort par an pour 4000 habitants**, soit 4 fois le taux de mortalité de la Métropole et de la Nouvelle-Zélande.

Nous dénonçons une nouvelle fois trop d'indulgence vis-à-vis des produits alcoolisés, dont la consommation doit cesser d'être banalisée pour être enfin montrée sous son vrai visage, celui d'un véritable fléau de santé publique. Les coûts humains, sociaux et financiers exorbitants sont payés par l'ensemble de la population (61 morts en 2011 et 14 milliards de francs).

Nous dénonçons encore un système pénal complètement inadapté au niveau atteint par la délinquance routière en Nouvelle-Calédonie : peut-on continuer de qualifier d'« homicide involontaire » les conséquences mortelles ou les blessures définitives résultant de la conduite en état d'ivresse sur la voie publique ? Est-il encore tolérable de ne pas pouvoir légalement empêcher une personne en état d'alcoolémie de prendre le volant au prétexte que le délit n'est pas constitué ? Combien de temps encore nos lois et règlements resteront-ils bloqués loin derrière nos voisins anglo-saxons chez qui il est normal et civique d'empêcher une personne ivre de reprendre sa voiture pour rentrer chez lui ?

L'UFC Que choisir de Nouvelle-Calédonie demande à nouveau que les élus, les membres du gouvernement et les représentants de l'Etat mettent en place, dans les meilleurs délais et sans complaisance, des mesures administratives, répressives et pénales, en rapport avec l'ampleur et la gravité de la délinquance routière sur le territoire.

Pourquoi pérenniser un système qui meurtrit chaque année des centaines de familles ?

Nouméa, le 17 mai 2013

**CONTACT PRESSE :** François LEVACHER 95 37 91